

Réunion du comité directeur Procès-verbal n°2025-04-28

Relevé de décisions

Réunion en présentiel et en visioconférence

Lundi 28 avril 2025 de 13h30 à 16h00

Présidence : Yann LEROY

Membres présents : Benoît BASTIEN, Youcef BETTAHAR, Malik BOUACIDA, Christian GILLES, Georges CECCALDI, Patrick EDGARD, Nathalie GERARD, Marc HOOG, Damien KELTZ, Roland MEHN, Éric MODE, Jean Marie THIRIET, Michel AUCOURT, Daniel FAY, Raphael GOSSET, Bruno HERBST, Christophe SOLLNER, Didier LECOANET, Philippe PAULET, Patrick LEIRITZ, René MOLLE, Virginie ZERR.

Membres excusés : Brigitte THIEBAUT, Patrick CORTIAL.

Assistent : Patrice GRETHEN (DTR), Frédéric VARAIS (DG), Maxime RINIE (Responsable activités sportives).

Le président Yann LEROY ouvre cette réunion.

1. Carnet.

Décès

- de Madame Monique Vautrin ancienne membre du comité directeur de la Ligue de Lorraine de Football et du District de Meurthe et Moselle,
- de Monsieur Hervé Collot ancien membre du comité directeur de la Ligue de Lorraine de Football
- du frère de Monsieur Raphaël Gosset, président du District des Ardennes,
- du frère de Monsieur Pierre Taesch, Président délégué du District de la Moselle,
- de Monsieur Claude Thirion, ancien membre du comité directeur du District de Meurthe et Moselle,
- de Monsieur Michel Verpillot, ancien membre de commission de la Ligue de Champagne Ardenne,
- de Monsieur Gilbert Weyland, ancien membre de commission du District de la Moselle.

Remerciements

- à Monsieur Stéphane Villemin pour ses nombreuses années à la présidence de la CRA.

Félicitations

- à M. Arnaud Dolter de la section sportive arbitrage de Strasbourg pour sa désignation pour les finales du challenge Jean Leroy.

2. **Approbation du procès-verbal de la réunion du comité directeur du 04 mars 2025.**

Validation du P.V à l'unanimité.

3. **Informations du Président.**

Quelques points généraux :

- Présence de l'équipe de France féminine à Reims courant nov./déc. 2025.
- Présence de l'équipe de France Futsal à Metz courant déc. 2025.
- Finale de la coupe de France le 24/05/25 qui opposera le PSG à REIMS.
- Octroi de deux aides supplémentaires pour l'équipe E.T.R avec embauches prévues pour la saison prochaine. Un poste en Alsace, un autre poste pour la Haute Marne (poste partagé avec l'Aube pour l'instant).
- 21/06/25 A.G de la LGEF au domaine de l'Asnée à Villers les Nancy (54).
- Vente en cours d'une partie du bâtiment de Reims (n°11).
- Mise en place d'un contrat de prestation pour 3 mois avec la société REF EXPERT afin d'effectuer un audit communication et marketing au sein de la LGEF.
- Accord donné au district d'Alsace pour la reprise de la formation des bénévoles (dirigeants et éducateurs) pour une expérimentation la prochaine saison.
- Mise en place de la commission Engagement (lutte contre les violences, inclusion et diversité, dimension environnementale) pour la saison prochaine avec dès à présent un groupe de travail composé de : Théo GRAND CLAUDE, Stéphane HEILI, Malik BOUACIDA, Raphael GOSSET, Raouf MOHAMMED, Jacky HUMLER, Éric MODE, Christian GILLES, Jordan HEIL. Toute autre candidature sera étudiée, la commission devra être étoffée par d'autres acteurs notamment issus de club.
- Modification du label fédéral (saison 2026-2027). Phase test, la LGEF sera ligue pilote pour la prochaine saison.

4. **Point audit arbitrage**

Benoît BASTIEN nous rapporte les conclusions de l'audit terminé au mois de février. Il expose les différentes pistes de réflexion à explorer pendant ce mandat (recrutement, formation, statut de l'arbitrage, fonctionnement de la C.R.A).

La formation d'un groupe de travail intitulé 'ARBITRAGE (recrutement, fidélisation, protection, formation)'. Les personnes suivantes ont candidaté : Georges CECCALDI, René MOLLE, Éric MODE, Nathalie GERARD, Marc HOOG, Lionnel GRUNENWALD (Alsace), Raphaël GOSSET, Eddy CANTONNET (Haute Marne), Julien SAUCIER (Marne), Vincent MERULLA (Moselle), Eric RAYBODI, Jean-Marc FLEURY, RAUCH Pierre (conseil des Présidents de club). Seront sollicités des présidents de clubs, des membres des commissions départementales d'arbitrage.

Yann LEROY confirme le recrutement par la LGEF de 5 conseillers technique en arbitrage (financement LFA, LGEF et districts).

Le C.D décide à l'unanimité de valider la candidature de Thomas LEONARD comme nouveau président de la C.R.A à compter de ce jour.

5. **Situation des clubs débiteurs.**

Le C.D donne mandat à la commission sportive de régulariser les clubs à jour financièrement à la date du 29/03/2025.

Le C.D va former un groupe de travail pour uniformiser les décisions financières à prendre par les commissions (sportive et appel).

Le C.D vote à l'unanimité moins une voix, abstention de Marc HOOG, la reprise des dossiers financiers par la commission sportive.

6. Modifications règlementaires.

Le comité directeur valide les propositions suivantes :

Marc HOOG pour le statut de l'arbitrage, article 34 : obligations futsal, jeunes arbitres (15 à 22 ans au 1^{er} janvier de la saison en cours), certificat médicaux (2 rencontres par mois à concurrence de 3 mois).

Virginie ZERR pour les compétitions U18F R2 : rajout d'un groupe d'excellence. Objectif de réduire les kms dans l'intérêt des clubs.

Roland MEHN : groupe de travail U14 R en championnat jeunes. Création de deux phases, afin de réduire les tensions en U13 districts et inter districts. Présentation aux clubs faite. Mise en place pour la saison 2026-2027.

Maxime RINIE : obligations en matière d'équipe de jeunes (texte statut régional des jeunes). La commission des compétitions propose les ajustements suivants (article 4 dérogation du comité directeur), proposition validée par le CD :

Statut Régional des Jeunes : Obligations

Vu l'article 4 du Statut Régional des Jeunes, selon lequel « le Comité Directeur de la Ligue se réserve

(...) le droit d'examiner toutes situations particulières créées par des cas de force majeure et d'accorder des dérogations qu'il jugerait opportunes, après consultation des Districts intéressés »,

Vu l'article 13.6 des Statuts de la LGEF qui stipule que « le Comité Directeur (...) statue sur tous les problèmes présentant un intérêt supérieur pour le football »,

Vu les modifications adoptées au Statut Régional des Jeunes lors de l'Assemblée Générale de la LGEF du 6 juillet 2024,

Considérant que la mise en place des obligations du Statut Régional des Jeunes vise à favoriser le développement des écoles de football chez les jeunes, ainsi que la formation et l'accompagnement des jeunes joueurs et joueuses,

Considérant, eu égard à la difficulté qui existe à développer la pratique du football dans certains secteurs, notamment chez les jeunes, la nécessité de laisser un délai d'adaptation suffisant de mise en conformité, pour des motifs de sécurité juridique,

Considérant les dérogations exceptionnelles accordées par la Commission Régionale d'Appel du 23 mai 2024 relatives aux situations de clubs non en règle vis-à-vis du Statut Régional des Jeunes, suite à la première véritable saison de mise en œuvre dudit Statut,

Considérant les ajustements proposés par le Comité Directeur audit Statut sur les sanctions prévues en cas de non-respect des obligations,

Considérant la potentielle situation de clubs non en règle deux saisons successives, Le Comité Directeur décide, au titre de mesure transitoire liée au délai d'adaptation des obligations et après consultation des Districts, de modifier comme suit, les sanctions prévues à l'article 5 du Statut Régional des Jeunes en cas de non-respect des obligations de l'article 1 dudit Statut pour un club en deuxième saison d'infraction consécutive :

- Pénalités sportives et financières, prévues en cas de non-respect des obligations de l'article 1 pour un club en première saison d'infraction, doublées.

Didier LECOANET pour les éducateurs. Présentations de l'extension des obligations des clubs en matière d'éducateurs pour l'ensemble des compétitions séniors et jeunes (R1 à R3). Pour les U13 cela concerne uniquement les D1 ou interdistricts. Cela permet un accompagnement identifié et un encadrement qualifié. Proposition de mise en place à partir de la saison 2025-2026 sur plusieurs années afin de laisser aux clubs le temps de s'organiser.

7. Demandes des clubs.

Reims Stade, Nancy Lorraine, RCSA Strasbourg. Le C.D valide les demandes de dérogation sur proposition de la commission des compétitions.

Pour les U18 R1, un groupe de 14 équipes maximum est demandé par la commission des compétitions.

Club de Hégenheim : demande de relégation en R3 accordée.

Club de Hirsingue : avis défavorable du C.D pour la dérogation de M. Bousquet arbitre ayant réussi la FIA mais enregistrement de sa licence hors délai.

Club Reims Galaxy : dérogation refusée (participation dans un championnat de R2 féminine avec signature après le 31/01 de la joueuse DRIVY Ginger).

Projet de groupement : district Alsace : entente jeunes vallée du Thalbach (EJVT) : accord du C.D.

8. Commission du bénévolat. Daniel FAY

Le C.D valide les propositions d'attribution de médailles et distinctions de la commission du bénévolat présidée par Rene LOPEZ.

Seuls 3 districts participent à la dotation bénévole engagé. Cette action ne doit plus être reprise de cette façon la saison prochaine.

La LGEF suit la commission pour l'opération bénévole fédéral du district. La dotation reste à ajuster.

9. **Mouvements des clubs au 28/04/25.**

Le C.D valide avec l'accord des districts concernés.

AFFILIATIONS

<i>DISTRICT</i>	<i>CLUB</i>	<i>N° AFFILIATION</i>
Moselle	FOLSCH FUTSAL CLUB	565065

CHANGEMENT DE TYPE

<i>DISTRICT</i>	<i>CLUB</i>	<i>N° AFFILIATION</i>
Moselle	FUTSAL FEMININ ST PRIVAT LA MONTAGNE	564751

INACTIVITES

<i>DISTRICT</i>	<i>CLUB</i>	<i>N° AFFILIATION</i>
Alsace	COSMOSPORT ET LOISIRS	864230

RADIATIONS

<i>DISTRICT</i>	<i>CLUB</i>	<i>N° AFFILIATION</i>
Alsace	AS VILLE 2010	552328
Alsace	ADIDAS France	616152
Mosellan	US REMELFING	503517
Vosges	FUTSAL CLUB NOMEXY	564652
Vosges	CLUB FOOTBALL DE SAINT LAURENT EPINAL	564911

10. **Nouvel organigramme de la ligue.**

Après le départ de Sophie GERVASON, présentation par le directeur général, Frédéric VARAIS, du nouvel organigramme des services (réorganisation) de la LGEF à partir du 01/07/2025.

Maxime RINIE ne prend pas part à cette présentation.

11. **Divers**

Agenda : prochain CD, mardi 27/05/25 en visioconférence à 18h00.

Nomination de M. CHAANANI Khalid comme instructeur auprès de la C.R.D.

Calendrier compétitions séniors 2025-2026 : le comité directeur valide la proposition de la commission des compétitions de la LGEF (calendrier en pièce jointe).

Damien KELTZ,

Secrétaire général

Yann LEROY,

Président